

# AVIS

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire  
à la mairie dans la salle du conseil,

**Le samedi 21 mars 2026 à 9h30**

L'ordre du jour est le suivant :

**Installation du nouveau Conseil municipal**

- . Election du Maire
- . Désignation du nombre de postes d'Adjoints
- . Election des Adjoints.
- . Délégations consenties par le conseil au Maire
- . Désignation du Délégué communautaire
- . Indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers
- . Frais de mission des élus municipaux.
- . Désignation des Délégués aux structures Intercommunales et Organismes
- . Désignation des Membres des commissions communales
- . Désignation des Membres de la Commission CCAS.
- . Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs
- . Désignation du délégué au CNAS
- . Election des représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- . La Charte de l'élu local
- . Adoption du Règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Maire,  
Christophe NICOLAS